

Ne jetons rien, valorisons nos déchets



ORDURES MÉNAGÈRES (AUX ENDROITS HABITUELS)

Ramassage hebdomadaire

Massongex : jeudi de 07h30 à 12h00

Daviaz : mercredi de 07h30 à 12h00

Lorsque le jeudi tombe sur un jour férié,
le ramassage est reporté au vendredi.



RAMASSAGE DES PAPIERS, JOURNAUX, REVUES, LIVRES, CARTONS

Le premier jeudi du mois aux endroits
habituels. En cas de férié, le jeudi de la
semaine suivante.

Ils peuvent également être amenés à la
déchetterie selon les horaires.

Afin de faciliter le travail des employés, plier et bien
attacher. Les cartons sont vidés de leur contenu (sagex).

Ils peuvent également être apportés à la déchetterie
selon les horaires.

DÉCHETTERIE DE MASSONGEX

Horaires

Été : 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi - jeudi 18h00 - 19h30
Mercredi 15h30 - 17h00
Samedi 13h00 - 17h00

Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi 15h30 - 17h00
Samedi 13h00 - 17h00

Seules les quantités raisonnables sont acceptées (un coffre de voiture ou petite remorque) - les volumes plus importants devront être amenés à la SATOM ou auprès de l'entreprise de recyclage appropriée.



SATOM

Zone industrielle du Bœufferrant 16, 1870 Monthey

Horaires

Du lundi au vendredi :
07h30 - 11h45 / 13h00 - 17h30



RETRIPA

Zone industrielle Les Ilettes, 1870 Monthey

Horaires

Du lundi au vendredi :
07h30 - 11h45 / 13h00 - 17h30

QUE POUVEZ-VOUS DÉPOSER



Bouteilles en verre

Déchetterie et place Gabriel-Donnet

Séparées selon la couleur, sans fermeture plastique ou métallique.



Bouteilles / bouchons en PET

Déchetterie et place Gabriel-Donnet

Les autres emballages (shampooing, huile, vinaigre) sont jetés dans une poubelle ordinaire.



Huile minérale (moteur) - Huile végétale (cuisine)

Déchetterie

Ne jamais jeter dans les éviers ou WC, les canalisations se bouchent !



Flasques, verre à vitres, porcelaine, terre cuite

Déchetterie



Objets encombrants, fer, métaux, cuivre, laiton, plomb, casseroles meubles usagés, matelas

Déchetterie



Matériaux de terrassement ou de démolition

Déchetterie



Pneus

Satom ou le garage les reprend



Néons, halogènes

Déchetterie



Textiles

Déchetterie et place Tarnaia

Dans les conteneurs spéciaux.



Aluminium, fer blanc, boîtes de boisson, feuilles de ménage, sprays, tubes, casseroles

Déchetterie



Déchets de jardin

Déchetterie et Retripa



Résidus de taille

Retripa



Appareils électriques, ménagers, informatiques

Déchetterie

Peuvent également être ramenés gratuitement chez le revendeur.



Déchets toxiques ou dangereux Peintures, solvants, médicaments

Déchetterie

Peuvent aussi être ramenés chez le vendeur.



Batteries / Piles

Déchetterie

Ne jamais jeter à la poubelle.

Déchets – Gastrovert reste d'aliments

Eco-points

- 1 Grand-Clos
- 2 Station essence
- 3 Chemin En la Fin
- 4 Place Gabriel-Donnet
- 5 Chemin du Bras
- 6 Place Tarnaiae

Sont admis :

restes crus, fruits et légumes abîmés, champignon comestibles, os de petite taille, marc de café et thé, reste de fromage/jambe, coquilles d'œufs, restes cuits.

Ordures ménagères

Lorsque vous aurez réutilisé, réparé, trié et recyclé vos déchets, vous pourrez jeter le solde dans le sac taxé, notamment :

- Les berlingots (lait, jus de fruits, etc) en carton plastifié ;
- Les emballages en plastique de viande, légumes, etc. ;
- Les papiers et cartons sales ou ayant été en contact avec de la nourriture (mouchoirs, papier-ménage, carton à pizza, etc) ;
- Les couches-culottes, cotons-tiges, tampons et autres produits d'hygiène (serviettes hygiéniques, lingettes, brosses à dents, etc) ;
- Les textiles hors d'usage ou souillés (peinture, cirage), chaussures comprises ;
- Les sacs d'aspirateur ;
- Les déchets composés de matières diverses indissociables tels que les emballages de bonbons, de chips, etc ;
- Les éléments en caoutchouc tels que tuyaux, élastiques, etc ;
- Les litières pour animaux ;
- Et tout autre déchet qui ne peut pas être recyclé.

Coûts des sacs taxés

Fr. 0.95 – modèle 17 l. / Fr. 1.90 – modèle 35 l.
Fr. 3.40 – modèle 60 l. / Fr. 6.20 – modèle 110 l.

La taxe de base sera elle aussi adaptée. Elle passera de Fr. 175.- par ménage à :

Fr. 100.- pour une personne,
Fr. 150.- pour deux personnes,
Fr. 180.- pour trois personnes,
Fr. 200.- pour quatre personnes et plus

Mesures d'accompagnement :

Chaque naissance d'un enfant donne droit à une distribution unique et gratuite de 80 sacs taxés de 35 litres.

Chaque cas d'incontinence attesté par certificat médical donne droit à une distribution annuelle de 20 sacs.

Plus d'informations sur la gestion des déchets sur www.trier-pas-sorcier.ch,